

Genre du véhicule

Marque de fabrique

Type

Grand Le Mans

Fiche d'homologation N°

Voiture de tourisme

P O N T I A C

modèle 2AF35

CH 0634 09

(moteur V8-5,0 L-4) (5 places)

Constructeur

PONTIAC MOTOR DIVISION of G. M. C. Pontiac, Michigan (USA)

Identification

sur la plaquette du constructeur "Grand Le Mans 2AF35" et "CH 0634 09"
devant le No du châssis ".G2AF35H.B."

Plaquette constructeur

dans le compartiment du moteur, à droite, sur la traverse du radiateur

N° du châssis

à gauche, derrière le pare-brise

Identification du moteur

" 50 " à gauche, sur face avant de la culasse (frappé par l'importateur)

Importateur principal

GENERAL MOTORS SUISSE SA., 2501 Biel

Véhicule homologué

1G2AF35H5EP 538 761

Châssis

2 Nombre de roues 4

Nombre d'essieux

mécanique avec assistance hydraulique

Direction

automatique

Transmission

3 Entrainement sur roues arrière

Nombre de vitesses

hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes,
assistance par dépression, sur toutes les roues,

Frein de service

AV= soufflage de dosage AR= limiteur

Frein auxiliaire

mécanique, à expansion interne,

sur les roues arrière

sur les roues arrière

Frein d'arrêt

identique au frein auxiliaire

Relaisseur

-

Contrôle 2 circuits

par différence de pression, lampe-témoin combinée

Carrosserie

limousine

Nombre de portes

4 + 1 Indic. vitesse km/h

Ceintures sécurité

SAE-J-4c Rétroviseurs intérieur / gauche / droit

Cale

Attelage -

Antivol

verrouillage de la direction

Nombre de places

1 5 av 2 centre ar 3

Dimensions

intérieur extérieur

Longueur

5025 Empattements 2745

Largeur

1844 Essieu double av ar

Hauteur

1510 Voie av 1475 ar 1467

Porte à faux

lat. av voies av -

av 1036 ar -

ar 1244 Braquage s g 11300 d 11300

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Moteur

CHEVROLET

Type

V8-5,0L-4 (H)

Marque

V

Temps

4

Construction

B

Position

avant

Carburant

eau

Nombre cylindres

8

Refroidissement

eau

Course

89,39

Alésage

94,89

Cylindrée

25,45

Cylindrée

4998

CV-impôt

25,45

Puissance en kW

114

à t/min

4000

CV

155

Bruit à l'arrêt

70

dB/A

3000

Silencieux

2 =

355x210x100 mm 510x250x135 mm

Mesure des gaz

ECE-15/03; CO = 0,44 %

Déperçage

OCE, annexe B, chiffres 3+4 = D

Poids

avant

arrière

total

Poids à vide

920

780

1700

Charge utile

110

240

350

Poids total

1030

1020

2050

Garantie fabr.

Dimens. pneus

P195/75 R 14

P195/75 R 14

(Variantes +)

R / 1,8

R / 2,2

voir

Charge

1100

1220

remarques

pour Vmax

varie selon la marque, minimum exigé

167 km/h

Garantie poids remorquable avec frein

1700

Garantie poids remorquable sans frein

454

Garantie poids de l'ensemble

-

Poids remorquable testé

1700

Vitesse maximale selon le constructeur

167 km/h

Vitesse maximale testée

-

Charge garantie sur le toit

90 kg

§)

Equipement	HR	(E)
Feux de route	HCR	(E)
Feux de croisement	A	(E) dans HCR (E)
Feux de position	R-S1	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	av	1 (E) AV / 2ADOTAP2 ar 2a (E)
Clignoteurs	av	1 AV + AR ar I (E)
Catadioptres	av	1 ar oui
Feux de gabarit	av	1/ séparé 2/ balais avec/sans lame-glace
Feux complémentaires		
Eclairage plaque		1/ séparé
Essuie-glace		2/ balais avec/sans lame-glace
Avertisseurs		DELCO REMY A+F
		ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	P O N T I A C Grand Le Mans Safari		
Homologation			
N°	CH 0634 09		
Carrosserie	limousine		
Places	total 5	avant	2
Poids à vide	1700	Carburant	B
Charge utile	-	CV-Imcôt	25,45
Poids total	2254	Cylindrées	4998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

+)	<u>Variantes de pneus :</u>	P 205/70 R 14 AV 1070 (1,8) AR 1230 (2,4)	V-max. varie selon la marque, minimum 167 km/h
		P 205/75 R 14 1130 (1,6) 1200 (1,6)	167 km/h
		205/70 SR 14 1110 (2,0) 1200 (2,2)	180 km/h
		195 SR 14 1100 (1,9) 1200 (2,1)	180 km/h
		215/70 SR 14 1080 (1,8) 1220 (2,1)	180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés; 2 clignoteurs homologués E sont montés; des feux de position A (E) sont connectés dans HCR (E);
- ampoules: feux stop/feux rouges = 21/5 W; clignoteurs AR = 21/5 W (seuls les filaments 21 W sont connectés);
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- les arêtes aiguës au déflecteur arrière doivent être arrondies (rayon 8 mm).